

RAPPORT ANNUEL 2024



CAMON 30

23mm f/1.8 1/214s 15050

Décembre 2024

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES

MOTS DU DIRECTEUR EXECUTIF

SYNTHESE EXECUTIVE

INTRODUCTION

PRESENTATION DE AGROMECC BENIN

PERFORMANCE DE L'ANNEE : PORTEFEUILLE DE PROJETS ET PRINCIPAUX RESULTATS

INITIATIVE A IMPACT SIGNIFICATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

PROJET DE SENSIBILISATION ET DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTERUS

PARTAGE DE CONNAISSANCES : DIALOGUE EN HUMANITE - LYON

PERSPECTIVES

CONCLUSION

LISTE DES ACRONYMES

AGROMECC BENIN : AGROTOURISM MANAGEMENT EXPERTISE COUNCIL

AGR : Activité Génératrice de Revenus

ANIP : Agence National d'Identification des Personnes

ANPC : Agence Nationale de Protection Civile

AbE : Adaptation basée sur les Ecosystèmes

CES : Conservation de L'Eau et du Sol

COGECS : Comité de Gestion de Centre de Santé

CPC : Cellule de Participation Citoyenne

EPP : Ecole Primaire Publique

FoSIR2 : Fond de Soutien aux Initiatives de Redevabilité

GIRE : Gestion Intégrée des Ressources en Eaux

OSC : Organisation de la Société Civile

PAG : Plan d'Action du Gouvernement

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PASCIB : Plateforme des Acteurs de la Société Civile du Bénin

PNASI : Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré

PCRE : Protection et la Conservation des Ressources en Eau

UCIP : Unité Communal d'Identification des Personnes

CLE : Comité Locale de l'Eau

GCS : Gestion Conservatoire des Sols

AIC : Agriculture Intelligente au Climat

Mot de Directrice Exécutive



A l'approche de l'échéance de 2030 pour les objectifs de développement durable, nous nous retrouvons dans une fenêtre d'action critique de six (06) ans. Pourtant, les progrès en matière de conservation de la biodiversité, de changement climatique, d'égalité, de sécurité alimentaire, en Afrique sont gravement menacés.

L'écart persistant entre les sexes en matière de propriété foncière : « La terre n'est pas seulement un atout économique, c'est aussi le pouvoir, la sécurité et la dignité. Pourtant, dans toute l'Afrique, les femmes qui produisent jusqu'à 70 % de la nourriture possèdent moins de 15 % des terres qu'elles cultivent. Les gouvernements nationaux et les institutions régionales mettent en avant des réformes audacieuses des régimes fonciers et forestiers afin de garantir les droits des peuples autochtones et des communautés locales. Pourtant, des défis persistent : des capacités institutionnelles limitées et le sous-financement à la lenteur de la mise en œuvre des politiques et des lois.

Vision pour l'année écoulée et à venir, réaffirmation de la mission de l'ONG et de son engagement.

Nous assistons à une tempête : diminution du financement mondial, opposition croissante aux droits des femmes et rétrécissement de l'espace civique. Ces défis risquent d'inverser des décennies de progrès durement acquis et de faire taire les voix des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées sur notre continent.

En 2024, nous allons renforcer notre engagement à travailler avec les communautés pour leur autonomisation et leur épanouissement les droits fonciers communautaires

La protection des droits fonciers communautaires est opportune et urgente. Partout sur le continent, les communautés, en particulier les peuples autochtones, réclament une reconnaissance et une protection plus fortes de leurs droits fonciers. Notre engagement commun doit être de veiller à ce que les réformes agraires profitent à notre peuple, à nos États et à nos investisseurs, de manière équilibrée et juste.

Pour renforcer la propriété foncière et les droits fonciers des communautés, il est essentiel d'adopter les meilleures pratiques qui favorisent une gouvernance inclusive et un engagement culturellement sensible, en veillant à ce que la voix des femmes soit centrale dans toutes les décisions liées à la terre.

Ensemble pour de nouveaux défis

Sylvana AYIHONSI

Synthèse Exécutive :

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de cinq (05) mini projets à l'endroit des communautés vulnérables dans les domaines de l'environnement et de la santé.

1. Projet de Droit foncier des femmes rurales
2. Sensibiliser les maraichers sur les changements climatiques et l'usage des bulletins agro météorologiques ;
3. Projet GLEGBE TCHE – Gestion de l'Hygiène Menstruelle en Milieu Scolaire
4. Projet Intégré d'Education Environnementale en Milieu Scolaire (PIEEMS)
5. Projet de renforcement de capacités techniques des coopératives de femmes maraichers
6. Projet de recherche- Actions sur le lombricompostage avec les Universitaires

En tant que jeune organisation nous nous attelons à relever les défis au quotidien afin de progresser dans la réalisation de notre mission et nous sommes heureux de partager nos réalisations clés de l'année 2024.

INTRODUCTION

Le rôle de la femme dans la gouvernance foncière est un enjeu critique pour l'égalité des sexes, la sécurité alimentaire et le développement durable. La manière dont les décisions concernant l'accès, l'utilisation, le contrôle et le transfert des terres sont prises et mises en œuvre est menacée par l'iniquité et la faible participation des femmes aux instances de décision. L'accès à la terre constitue un problème crucial pour les femmes en générales et les femmes agricoles en particulier dans les zones rurales au Bénin. Cette situation qui dure déjà depuis plusieurs années, expose les femmes à de nombreux défis, notamment à la discrimination juridique et coutumière. Les lois et coutumes patriarcales privilégient souvent les hommes en matière d'accès à la terre et les femmes ont du mal à hériter de terres, à les acheter ou à les louer. Les rares femmes qui disposent de terre, se retrouvent moins susceptibles que les hommes d'avoir des titres fonciers pour leurs terres, ce qui les rend plus vulnérables à l'expropriation. A ces problèmes déjà difficiles, s'ajoute d'autres facteurs à la fois sociaux et culturels, les changements climatiques qui ne sont pas favorables à la pleine jouissance de ce droit des femmes qu'est l'accès au foncier. Souvent dissuadées par les normes sociales qui constituent un véritable obstacle pour revendiquer leurs droits fonciers, ces femmes subissent en silence avec de lourdes conséquences sur leur vie. Les rares parmi elles qui osent réclamer des terres sont confrontées à des critiques, des injures, des menaces venant des hommes de leur famille ou de leur communauté. Ces situations obligent les femmes à être relégués au second plan en matière d'accessibilité aux terres. Pourtant, il existe au Bénin des législations en matière du foncier qui prenant en compte les femmes avec un code foncier et domanial qui reconnaît aux femmes les mêmes droits fonciers qu'aux hommes, y compris le droit de propriété, de jouissance et de disposition des terres. Ce code foncier et domanial est établi en 2013 et modifié en 2017, et reconnaît aux femmes un droit égal d'accès à la propriété foncière. Ce code recommande aux collectivités et autorités territoriales de prendre en compte la dimension du genre dans les politiques et services fonciers. Ainsi, les femmes ont le droit de revendiquer leur part de la terre en tant qu'héritières, conformément au droit successoral qui leur accorde un quart de la succession. De plus ce code insiste sur le respect de l'approche genre dans l'accès au foncier. Malheureusement cette législation n'est du tout pas connue des femmes de la vallée ce qui explique leur silence face aux violences constantes de ces droits fonciers dont elles méritent la pleine jouissance. Pourtant ces femmes pour la plupart agricoles, représentent plus de 52 % de la population de cette région. Cette ignorance de leurs droits profite énormément aux hommes qui, lorsqu'ils décident de laisser des terres aux femmes agricultrices de la localité, leur attribue que des terres peu fertiles, impropres à l'agriculture, hypothéquant ainsi le rendement à l'issue de durs labeurs.

A l'orée de la nouvelle saison des semences il urge d'agir sur les différentes cibles de la communauté afin d'impulser un changement de mentalité auprès des leaders communautaires sur l'importance de laisser des terres cultivables aux femmes de leur localité. Cette action va permettre aux agricultrices de comprendre et de connaître le contenu du code foncier béninois leur donnant les mêmes droits d'accès à la terre qu'aux hommes d'une part, mais aussi de les outiller aux techniques de plaidoyer et d'argumentations pour participer aux débats sur les prises de décisions en vue de disposer de terres cultivables pour la saison à venir. Pour des questions de durabilité de l'action, des plaidoyers seront effectués à l'endroit des parlementaires, des Maires / responsables affaires domaniales des communes et des leaders communautaires pour l'effectivité du droit égal d'accès à la propriété et à la sécurité foncière des femmes.

I- PRESENTATION DE AGROMECC BENIN

L'ONG AGROMECC BENIN AGRO TOURISM MANAGEMENT EXPERTISE COUNCIL (AGROMECC BENIN), est une organisation non gouvernementale, enregistrée sous le numéro n°3/078 PDM-C/SG/STCCD-Assoc du 11 novembre 2011. AGROMECC BENIN intervient dans les domaines suivants:

1. Plaidoyer pour la Justice Climatique ;
2. Agroécologie
3. Sécurité Alimentaire ;;
4. La veille citoyenne pour un changement de comportement ;
5. Santé, Eau, Hygiène et Assainissement ;

Objectif: Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations et à la promotion et la valorisation de l'agrotourisme communautaire et solidaire. Nous offrons notre accompagnement aux communautés locales et organisations paysannes locales à travers des sensibilisations et des plaidoyers sur le droit de l'environnement et nous renforçons leurs capacités en techniques améliorées de productions et les approches filières pour régler les problèmes d'insécurité alimentaire.

Vision: Lutter contre les inégalités climatiques (inégalités d'émission et impacts) en tendant vers une responsabilité partagée mais différenciée.

Mission: Créer une valeur ajoutée à la production locale à travers l'innovation, la résilience et les mesures d'adaptations aux effets néfastes des changements climatiques.

Crédo: Promouvoir locale, Agir Responsable pour un développement durable

Couverture géographique : Toute l'étendue du territoire Porto- Novo; siège ONG : 3^{ème} arrondissement quartier LOUHO, Bénin Téléphone: +229 0196 126669/ +229 0195162743

Email: agromecbenin@gmail.com. Pour plus d'informations, veuillez visiter www.agromecbenin.org - Rapport Annuel de agromec 2024

Couverture géographique : Toute l'étendue du territoire

Réseau d'affiliation : PROENVIRONNEMENT, GNDR, CANEA

II- Performance de l'Année : Portefeuille de projets et principaux résultats

N°	TITRE DU PROJET	PTF / BUDGET (FCFA)	ZONES D'INTERVENTION	QUELQUES RÉSULTATS OBTENUS
1	Projet de droit Foncier des femmes	UAF- AFRICA / 8000 dollars	Adjarra- AGUEGUE- SEME- PODJI	<ul style="list-style-type: none"> • 100 – 300 femmes ont été sensibilisé sur le code foncier domaniale du Bénin dans les trois communes • 25élus locaux ont été formés sur la gouvernance foncière au niveau locale • Des associations de femmes ont contribué à l'atteinte des objectifs
2	Projet GLEGBE TCHE – Gestion de l'Hygiène Menstruelle en Milieu Scolaire	Fonds propres	Collège d'enseignant Général de DOWA	500 élèves ont été sensibilisé sur la gestion de l'hygiène menstruelle
3	Projet de renforcement de capacités techniques des coopératives de femmes maraichers	Fonds propres		(03)TROIS Groupements de femme ont été formé sur la production de compost et sur l'agriculture hors sol
4	Projet Intégré d'Education Environnementale en Milieu Scolaire (PIEEMS)	Fonds propres	CAEIS	Les enfants du primaire de l'écoles des sourds de porto-Novo ont été initiés au jardinage
5	Projet de renforcement de capacité des femmes maraicheres sur les changements climatiques et l'usage des bulletins agro météorologiques ;	Fonds propres		<p>Formation; role des femme dans l'agriculture et leurs résilience face aux cahngements climatiques</p> <p>Séance de diffusion des bulletins Agrométéorologique en langue</p>

6	Projet de recherche-Actions sur le lombricompostage avec les Universitaires.	Fonds propres		Non réalisé
---	------------------------------------------------------------------------------	---------------	--	-------------

III- Initiatives à impact significatif sur l'environnement et les conditions de vie des populations

PROJET DE DROIT FONCIER DES FEMMES RURALES



Financé par Urgent Action Fund-Africa/ UAF AFRICA pour période de (03) trois mois à travers sa subvention de Rapide Réponse AGROMECC BENIN a pu renforcer la collaboration entre les institutions foncières et les communautés au niveau locale dans (03) trois communes **Adjarra- AGUEGUE- SEME- PODJI**. Ce

projet a permis aux élus locaux de réaffirmer les engagements à garantir les droits fonciers communautaires en l'occurrence des femmes en tant qu'acteurs incontournables dans le secteur agricole.

Plusieurs associations de femmes nous ont contacté pour des renforcements de capacité de leurs membres sur le contenu du code foncier domaniale du Bénin. Les organisations de femmes ayant bénéficié des activités de la subvention rapide ont démarré le processus de sécurisation de leurs terres avec le soutien des autorités locales de leur commune.

Lorsqu'une femme détient des droits sûrs sur sa terre, la dynamique du pouvoir change. Sa dignité, son pouvoir de décision au sein du foyer et sa liberté économique augmentent. En tant que communauté mondiale, nous nous rapprochons de l'égalité des sexes.

A la suite de l'intervention nous avons compris la gouvernance foncière en Afrique et particulièrement au Bénin n'est pas encore inclusive et qu'il faut beaucoup d'actions pour la rendre sensible au Genre.

Le projet de sécurisation des droits fonciers des femmes est un puissant levier d'autonomisation et de développement. Grâce à ce projet, des impacts positifs ont été observés au sein des communautés :

- **Impact économique :** La possession de titres fonciers sécurisés a permis aux femmes d'accéder au **crédit** (en utilisant la terre comme garantie), d'investir à **long terme** dans leurs terres (irrigation, cultures pérennes) et d'augmenter leur productivité et leurs revenus.
- **Sécurité et Statut Social :** La propriété foncière a amélioré le statut social, la sécurité et le pouvoir de négociation des femmes au sein du ménage et de la communauté, et réduit leur vulnérabilité à la violence.
- **Sécurité Alimentaire :** En tant que principales productrices de cultures vivrières dans de nombreuses régions, la sécurisation des droits fonciers des femmes se traduit par une meilleure gestion des ressources et contribue directement à la sécurité alimentaire des familles.

PROJET GLEGBE TCHÉ : GESTION DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE EN MILIEU SCOLAIRE



La Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) au Bénin est un problème de santé publique qui touche de nombreuses femmes et filles. Une enquête de l'UNICEF de 2018 a révélé que seulement 12 % des filles et des femmes utilisent des produits hygiéniques pendant leurs règles. La plupart des filles et des femmes utilisent des chiffons, du papier

toilette ou d'autres matériaux de fortune, ce qui peut entraîner des problèmes de santé tels que des infections. En milieu scolaire, environ 15 % des filles manquent l'école pendant leurs règles, ce qui équivaut à environ 20 % du temps scolaire perdu sur une année (l'UNICEF de 2021).

Plusieurs facteurs contribuent au manque d'hygiène menstruelle au Bénin, notamment :

Manque d'accès à des produits d'hygiène menstruelle : De nombreuses filles et femmes n'ont pas les moyens de se procurer des serviettes hygiéniques ou des tampons. Elles utilisent souvent des morceaux de tissu ou des chiffons, qui ne sont pas toujours propres et peuvent entraîner des infections.



Manque d'information : Beaucoup de filles ne sont pas informées sur les menstruations et l'hygiène menstruelle. Elles ne savent pas comment gérer leurs règles de manière hygiénique et sûre.

Manque d'installations sanitaires : Dans de nombreuses écoles et lieux publics, les toilettes sont souvent insalubres ou inexistantes, ce qui rend difficile pour les femmes et les filles de se changer et de gérer leurs règles de manière hygiénique.

Le manque de soutien de la part des familles et des communautés : Dans certaines cultures, les règles sont considérées comme impures ou honteuses, ce qui entraîne un manque de soutien de la part des familles et des communautés. Les jeunes filles se sentent de ce fait, isolées et ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir de l'aide ou des conseils.



Tabous et stigmatisation : Les menstruations sont souvent considérées comme un sujet tabou dans de nombreuses communautés béninoises, ce qui empêche les filles et les femmes d'en parler ouvertement et de demander de l'aide ou des informations. La

stigmatisation associée aux règles entraîne au niveau de ces dernières, un manque de confiance et d'estime de soi.

Le manque d'hygiène menstruelle a des conséquences négatives sur la santé, l'éducation et la qualité de vie des filles et des femmes. Les filles qui n'ont pas accès à des produits hygiéniques et à des installations sanitaires adéquates sont plus susceptibles de manquer l'école pendant leurs règles. Elles peuvent également se sentir gênées et isolées, ce qui peut avoir un impact négatif sur leur santé mentale et leur bien-être.

Environ 500 élèves ont participé de manière active à cette activité

Projet de renforcement de capacité des femmes agricultrices sur les changements climatiques et l'exploitation des bulletins agro météorologiques



CAMON 30

23mm f/1.8 1/355s ISO50

Le renforcement de capacité des femmes agricultrices sur les changements climatiques et l'exploitation des bulletins agro-météorologiques est une stratégie essentielle pour améliorer leur résilience et la sécurité alimentaire de leurs communautés.

Les femmes jouent un rôle central dans l'agriculture, notamment en Afrique subsaharienne, mais elles sont souvent plus vulnérables aux impacts du changement climatique en raison de leur accès limité aux ressources (terre, crédit, intrants) et aux informations.

Nos échanges avec les agricultrices ont tourné autour de la compréhension des Changements Climatiques, en général et en particulier sur

- la Vulnérabilité et les Impacts ,
- la sensibilisation aux effets spécifiques du changement climatique sur leurs activités (sécheresses, inondations, variation des saisons, dégradation des sols).
- Adaptation et Atténuation : Présentation des pratiques agricoles intelligentes face au climat (AIC) telles que l'agroforesterie, la gestion conservatoire des sols (GCS), l'utilisation de variétés de cultures résistantes à la sécheresse ou aux inondations.
- Genre et Climat : Comprendre comment les inégalités de genre augmentent leur vulnérabilité et comment l'autonomisation est un levier d'adaptation.
- Exploitation des Bulletins Agro-météorologiques comme point critique pour prendre des **décisions éclairées** sur le cycle agricole.

D'autres points comme

- L'Accès à l'Information : Aider les femmes à accéder aux bulletins via des canaux appropriés (radio, téléphone mobile, services de vulgarisation).
- Interprétation : Apprendre à décoder les messages des bulletins (probabilité de pluie, dates de début et de fin de saison, alertes précoces) et les relier à leurs pratiques locales.
- Utilisation opérationnelle : Savoir quand et comment utiliser ces informations pour :

- Planifier les semis et les récoltes.
- Gérer l'eau (irrigation, stockage).
- Adapter les intrants (engrais, pesticides).
- Réduire les risques de pertes de récolte

Des notions sur la Gestion efficace et efficiente des Ressources et Compétences Techniques

- Conservation des Sols et de l'Eau (CES/DRS) : Techniques simples et peu coûteuses de rétention d'eau (cordons pierreux, demi-lunes, zai).
- Accès aux Intrants Améliorés : Formation sur les semences et plants adaptés aux nouvelles conditions climatiques.
- Post-Récolte et Commercialisation : Techniques de transformation et de stockage pour réduire les pertes et améliorer les revenus, renforçant ainsi la résilience économique.
- Leadership et Organisation : Renforcement des coopératives ou groupements de femmes pour faciliter l'accès à la formation, aux financements et aux marchés.

Pour être efficace, les renforcements de capacité sont participatifs et sensibles au genre. Des Champs-Écoles des Producteurs (CEP) sont installés pour expérimenter les cultures biologiques. Ces sites de démonstration pratiques ont permis aux femmes d'apprendre par l'expérimentation et l'observation, en comparant les pratiques traditionnelles et les nouvelles techniques adaptées au climat.

Nous avons aussi collaboré sur ce projet avec les Médias Locaux : les radios communautaires nous ont accompagné dans la diffusion des messages audio dans les langues locales pour diffuser les bulletins agro-météorologiques et les conseils adaptés.

Enfin nous avons formé des facilitatrices, des femmes leaders au sein des communautés pour **qu'elles deviennent des relais d'information et de formation de pair-à-pair.**

CONCLUSION

L'année 2024 nous a permis de comprendre que les femmes rurales sont les piliers de leurs familles, de leurs communautés et de l'économie locale.

- **Sécurité Alimentaire et Agriculture** : Elles constituent une part très importante de la main-d'œuvre agricole mondiale (près de **43 %** dans les pays en développement). Elles

produisent la majorité des **cultures vivrières** et sont essentielles à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et des communautés.

- **Économie Locale et Génération de Revenus** :Elles contribuent significativement aux revenus familiaux et à la croissance économique par leurs activités agricoles, d'élevage, de transformation, de commercialisation de produits et souvent par la création de petites entreprises.
- **Bien-être et Soins** :Elles assument la majorité des **tâches domestiques non rémunérées** (approvisionnement en eau et en combustible, soins aux enfants et aux malades, préparation des repas), ce qui est fondamental pour le bien-être général de la communauté.
- **Gouvernance et Social** : Elles sont souvent au cœur des réseaux sociaux et participent activement aux associations villageoises, aux coopératives et aux initiatives de développement local, jouant un rôle de plus en plus reconnu dans la gouvernance locale.

Malgré leur rôle indispensable, les femmes rurales sont confrontées à des obstacles systémiques qui limitent leur plein potentiel. **Accès Limité aux Ressources** :Elles ont un accès plus restreint que les hommes à la **terre** (propriété foncière), au **crédit** (microcrédit), aux **intrants agricoles** (semences, engrais) et aux **technologies** modernes et formations. **Charge de Travail Écrasante** : La double charge de travail (travail productif et tâches domestiques non rémunérées) restreint leur temps et leur mobilité pour s'engager dans des activités génératrices de revenus ou de prise de décision. **Infrastructures Déficiantes** : Le manque d'infrastructures (eau, électricité, routes, services de santé) dans les zones rurales alourdit considérablement leurs tâches quotidiennes. **Normes Sociales Discriminatoires** : Des normes et traditions patriarcales limitent souvent leur participation aux centres de décision économiques et politiques, perpétuant les inégalités de genre.

En somme, l'autonomisation des femmes rurales est la clé pour accélérer le développement communautaire et durable, **impacter l'économie** : Accorder aux femmes le même accès aux ressources productives que les hommes pourrait **augmenter les rendements agricoles de 20 à 30 %**, contribuant massivement à la réduction de la pauvreté et de la faim.

Investir dans les femmes rurales, c'est réduire la pauvreté et accroître la résilience globale des communautés.

AGROMECC BENIN